



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130923-30644-DE-1-1_0
Date de signature : 25/09/13
Date de réception : mercredi 25 septembre 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.506**

Séance publique du

23 septembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ATTRIBUTION DE MANDATS SPECIAUX POUR DEPLACEMENTS
INTERNATIONAUX DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE**

Le 23/09/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 17/09/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à M. François-Xavier DE PERETTI, Madame Odile BARBAT-BLANC à M. Yannick DECARA, Mme Dahbia BENNOUR à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Christine BERNARD à M. Alexandre GALLESE, M. Maurice CHAZEAU à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Gérard DELOCHE à M. Jules SUSINI, M. Robert FOUQUET à Mme Danièle BRUNET, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Reine MERGER à M. Héliot BRAMI

Excusés sans pouvoir :

M. Jean-Christophe GROSSI

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Martine FENESTRAZ donne lecture du rapport ci-joint.



09.02

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Mission Développement
Touristique et International

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 23/09/13

RAPPORTEUR : Mme Martine FENESTRAZ

Nomenclature : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL

OBJET : ATTRIBUTION DE MANDATS SPECIAUX POUR DEPLACEMENTS
INTERNATIONAUX DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence conduit une politique de relations internationales lui permettant, d'une part, de réaliser un pont entre les cultures, d'être un opérateur en matière de gestion municipale d'autre part, et enfin, de jouer le rôle d'ensemblier au service des acteurs du territoire : universités, entreprises, associations.

Des contacts et des projets se déroulent avec de nombreuses villes dans le monde. Les financements des bailleurs nationaux et internationaux sont systématiquement recherchés afin de bénéficier d'un effet de levier pour l'action municipale.

Des déplacements sont nécessaires pour mener à bien nos différents partenariats. Aussi, je vous propose d'attribuer des mandats spéciaux aux élus qui représenteront la Ville d'Aix-en-Provence lors des prochains déplacements.

Kumamoto, JAPON

La Ville de Kumamoto organise du 31 octobre au 2 novembre 2013 le 11ème sommet des villes Asie-Pacifique.

Ce sommet réunit 30 collectivités, les principales villes japonaises ainsi que de grandes villes du Pacifique telles que Singapour, Hong Kong, Shanghai, Bangkok, Vladivostok, Brisbane, Auckland....

L'objectif de ce sommet est de permettre l'échange de bonnes pratiques sur des thématiques liées au développement urbain de ces villes. Le thème retenu pour cette conférence est le développement durable des villes et plus particulièrement « construire une communauté où les citoyens peuvent vivre en sécurité et de manière confortable ».

Le Maire de Kumamoto a invité l'ensemble de ses villes partenaires à participer à cet événement, et en particulier la Ville d'Aix-en-Provence. Il est notamment demandé une courte présentation des villes partenaires qui seront présentes.

L'enjeu de la participation de la Ville d'Aix-en-Provence à ce sommet est la promotion des atouts touristiques et économiques d'Aix-en-Provence dans la zone Asie-Pacifique, auprès de métropoles à fort potentiel économique.

De plus, Kumamoto dispose d'un bureau de représentation à Shanghai, qui pourrait servir de relais dans la diffusion de nos outils de promotion. Le déplacement à Kumamoto sera l'occasion de formaliser la collaboration avec ce bureau.

Il est ainsi envisagé la participation à ce sommet de la Ville d'Aix-en-Provence et de l'Office Municipal de Tourisme.

Il a également été proposé à des acteurs du monde économique de faire partie, à leurs frais, de la délégation aixoise, dans le cadre notamment du travail initié avec l'UPE 13 sur le développement économique international.

Je vous propose, donc, de donner mandat spécial à Martine Fenestraz, Adjoint au Maire Délégué aux relations internationales pour représenter la Ville d'Aix-en-Provence lors du déplacement à Kumamoto qui se déroulera du 29 octobre au 3 novembre 2013.

Compte tenu du fort enjeu de notre participation à ce sommet, il est proposé de missionner le directeur général des services ou le directeur général adjoint du service Qualité de Vie pour l'accompagner.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le mandat spécial donné à Martine Fenestraz, Adjoint au Maire Délégué aux relations internationales, pour représenter la Ville d'Aix-en-Provence lors du déplacement à Kumamoto qui se déroulera du 29 octobre au 3 novembre 2013.
- **AUTORISER** Madame le Maire à signer les ordres de mission nominatifs correspondants.

**2013.506 - ATTRIBUTION DE MANDATS SPECIAUX POUR DEPLACEMENTS
INTERNATIONAUX DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE**

Présents et représentés	: 54
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 25/09/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**